La Gazette du Lavandou

Bulletin municipal N° 143 | Automne 2020

Le Lavandou
La cité des dauphins

www.le-lavandou.fr newsletter

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE 3

DOSSIER
Gestion de crise 4

CINÉMA
Dans les coulisses du Grand Bleu 6

TRAVAUX EN COURS
Cavalière / Érosion 8

ENVIRONNEMENT
Préservation des fonds marins 10

CADRE DE VIE
Valorisation du Cœur de village 12

SÉCURITE
La Ville renforce ses équipements 14

PRÉVENTION
Risques majeurs 15

ACTION SOCIALE
Mobilisation pour nos aînés 16

VITE-LU
L'actualité en bref 18

RETOUR EN IMAGES
Restrospective automnale 20

TRIBUNE LIBRE 22

LES NUMÉROS UTILES 23

La Gazette du Lavandou - Automne 2020
Journal d'informations municipales réalisé par la direction de la communication
Directeur de la publication : Gil Bernardi
Rédaction : Léa Autran
Photos : Ville - Sylvie Pinto - Léa Autran - Photos sous-marines : Guillaune Voiturier
Maquette : Studio Dots • www.studiodots.com - Impression : Print Concept
Ce numéro a été tiré à 3000 exemplaires sur papier recyclé

Chères Lavandouraines, Chers Lavandourains,

Alors que la saison estivale nous a offert un temps de "répit" dans le contexte sanitaire que nous connaissons depuis le mois de mars, avec une baisse des cas et des hospitalisations liées au Coronavirus en France, ainsi que la possibilité pour **les acteurs économiques du Lavandou de "sauver" leur saison**, nous affrontons depuis la rentrée **une seconde vague forte**, qui contrairement à la première, touche plusieurs de nos concitoyens de tous âges.

Comme durant la première période de la crise, nous avons, dès le mois de septembre, **anticipé le déploiement des mesures sanitaires** en fonction des prévisions.

Le 4 septembre, alors que le protocole sanitaire de l'Education nationale était allégé, **nous avons décidé d'augmenter le nombre de services au restaurant scolaire** pour limiter les brassages entre élèves ; installé **des classes en plein air** dans les écoles volontaires et **privatisé tous les espaces où se sont rendus les enfants** durant les vacances d'automne. Le 12 septembre, également en anticipation, **nous avons doté les quelque 2 600 foyers recensés de masques de protection**, avant de relancer l'opération pour tous les Lavandourains le 12 novembre dernier et d'**équiper tous les écoliers** avec des masques adaptés à leur morphologie.

Pour éviter tout rassemblement qui aurait pu contribuer à la propagation de l'épidémie, **nous avons fermé les jeux de boules** avant le confinement et annulé le grand concours de Saint-Clair. Le 29 octobre dernier, les aires de jeux pour les enfants ont également été fermées afin de limiter les zones de contact partagées – tout comme nous avons mobilisé les services techniques pour assurer **la désinfection quotidienne** des corbeilles, mains-courantes, bancs... installés dans l'espace public.

A côté de ces mesures préventives, qui ont pu paraître excessives à certains, dont la fermeture du Fougaou et de plusieurs locaux de rassemblements associatifs, **nous avons recherché des solutions pour soutenir nos commerces de proximité** contraints de réorganiser leurs services, voire de baisser le rideau. Pour les commerces dits « non essentiels », **les places réservées au « Click and Collect »** permettent le respect strict des gestes barrières - en évitant toute entrée dans les commerces qui ne peuvent ouvrir – tout en assurant de la vente à distance. Et nous travaillons de concert avec la Préfecture, afin de préparer au mieux le second déconfinement et la prochaine saison touristique.

Dans cette gestion de crise, je tiens également à souligner le maintien de tous les services publics, ainsi que **le rôle central du CCAS** pour **garder le lien avec les personnes fragiles et isolées**. Cette mission essentielle nous occupe pleinement. Elus comme agents. Et elle peut encore être améliorée par **la remontée d'informations de chacune et chacun d'entre vous**. C'est dans cette dynamique que nous avons relancé le réseau des **voisins solidaires** début novembre.

Cette crise sans précédent, doit en effet nous amener à **lutter collectivement**. En observant strictement les gestes barrières, en nous associant pleinement et avec discipline aux mesures gouvernementales, mais aussi en prenant soin de nos proches, en nous souciant de nos aînés, de nos voisins, des plus fragiles d'entre nous, parfois isolés...

Nous sommes à vos côtés et à l'écoute de chaque situation qui mériterait une attention particulière.

Prenez soin de vous,

Gil Bernardi
Maire du Lavandou

S'ADAPTER ET SE RÉINVENTER
pour affronter la crise sanitaire

En cette période de crise, les repères traditionnels sont fortement chamboulés. La situation imprévisible exige de s'adapter en permanence et de trouver des solutions nouvelles pour répondre simultanément à plusieurs défis : éviter que la situation sanitaire ne se dégrade sur le territoire tout en soutenant l'économie pour ne pas sombrer dans une crise sociale, et adapter les protocoles sanitaires dans les écoles, les crèches et autres lieux de vie qui favorisent l'épanouissement de tout un chacun.

Après avoir déployé une série de mesures visant à protéger la population durant la "première vague", puis à soutenir activement les entreprises et les salariés du Lavandou durant la saison estivale, il a fallu remettre des idées sur la table pour appréhender au mieux la "seconde vague".

Pour le maire du Lavandou, «*il s'agit encore et toujours de se mobiliser, d'ajuster les décisions à chaque situation, au cas par cas, pour adapter les mesures de précautions sanitaires qui s'imposent*».

DES PROTOCOLES RENFORCÉS
DANS LES ÉCOLES ET LES CRÈCHES

• Depuis le mois de mai, les agents municipaux au contact des enfants dans les écoles et dans les crèches sont régulièrement dépistés.

• Le protocole sanitaire mis en place au restaurant scolaire depuis le 4 septembre va au-delà des préconisations. Outre l'augmentation des services assurés pour éviter que les classes ne soient mélangées, le personnel a été renforcé afin de remettre les couverts et servir l'eau individuellement pour limiter les zones de contact partagées.

• Depuis l'obligation du port du masque dans les écoles primaires, la Ville dote tous les écoliers de masques adaptés à leur visage. La semaine de la rentrée, des masques chirurgicaux conçus pour les enfants ont été remis à tous. Et lundi 16 novembre, chaque écolier a reçu deux masques lavables taille enfant, certifiés pour 50 lavages.

SOUTENIR LES COMMERÇANTS
DE PROXIMITÉ

• Cinq jours après la fermeture des commerces dits "non essentiels", le maire a proposé de réserver des places de stationnement pour le retrait de la marchandise commandée à distance. Ce système appelé "Click and Collect" permet aux petits commerces de poursuivre une activité tout en respectant les mesures du confinement et en observant les gestes barrières.

• Comme cela a été fait au printemps, la Ville et l'Office offrent une visibilité supplémentaire aux commerces de proximité et restaurants qui adaptent leurs services. Toutes les informations sont publiées sur les sites officiels et sur les réseaux sociaux.

• A l'approche des fêtes, une campagne de communication incitant à consommer local est lancée. Les décorations de Noël sont en outre renforcées dans les artères commerçantes et les rues du cœur de village, sonorisées.

Les illuminations de Noël en chiffres :

› **267 sujets suspendus** dans les quartiers de la commune

› **2 km de guirlandes** en cœur de village

› **34 rideaux lumineux** en cœur de village

› **50m de cordon lumineux** sur la chapelle de St-Clair

› **14 traversées de route** dans les quartiers de la commune

› **12 sujets supplémentaires** (fontaine du Grand Bleu, Avenue Vincent Auriol et Eco quartier)

› **3 sujets 3D** disposés à l'école Marc Legouhy, l'église et la chapelle de St Clair

› **10 sujets illuminés** des corsos dans les quartiers de la commune

Tout ce matériel est équipé de Led pour une économie d'énergie.

ANTICIPER LA SAISON 2021

En cette fin d'année, le maire échange également avec les services de l'Etat en vue de la préparation de la saison 2021.

Mi-octobre, Gil Bernardi a été reçu par le Préfet du Var, accompagné d'une délégation de maires des communes littorales, pour évoquer différentes pistes destinées à ajuster les mesures sanitaires.

La Municipalité travaille également avec les professionnels du tourisme et étudie les pistes d'un plan de relance pour l'année prochaine.

Pour Gil Bernardi, « *l'anticipation s'avère essentielle en ces temps troublés. C'est en se mettant en recherche de solutions innovantes que nous pouvons espérer faire face aux différents scenarii. Le plan, progressif et contrôlé, de réouverture des plages en mai dernier en est la démonstration* ».

ADOPTER TOUTES LES MESURES PRÉVENTIVES POSSIBLES

• Depuis septembre, c'est le Préfet du Var qui décide dans quelle commune le port du masque est obligatoire. Au Lavandou, aucun arrêté préfectoral ne va en ce sens mais comme vous pouvez le voir sur les panneaux posés en Ville, le port du masque est très fortement recommandé. Il est cependant obligatoire dans tous les lieux clos.

• La désinfection préventive des zones de contact situées dans l'espace public : bancs, mains-courantes, corbeilles de ville... est opérée chaque jour.

• Depuis le 17 octobre, les terrains de pétanque sont fermés. Pendant le confinement, les aires de jeux pour enfants sont également inaccessibles.

PENSER LES FÊTES DE NOËL À L'HEURE DU COVID

La stratégie visant à ne pas créer de rassemblements pouvant favoriser la propagation du virus se décline depuis le mois de mars au Lavandou. Elle suppose de se réinventer pour offrir des moments de plaisir malgré le contexte.

• Pour Noël, le traditionnel village dédié aux enfants, laisse place cette année, à un surplus d'illuminations en cœur de village, sur le port, dans les quartiers, aux abords des écoles, à l'EHPAD... avec un seul objectif : offrir une parenthèse féérique aux Lavandourains de tous âges.

Noël des aînés

Devant l'impossibilité d'organiser le repas de fin d'année qui réunit d'ordinaire 750 convives, le CCAS a décidé de remettre un colis de Noël à tous les aînés, soit 2500 personnes. Ces paniers gourmands seront accompagnés d'une jolie surprise et remis au domicile de chacun, afin de maintenir un lien précieux, tout en évitant de rompre les mesures de confinement pour les plus fragiles.

A l'EHPAD, les services de la Ville participent à la décoration lumineuse des extérieurs de la résidence, « *pour mettre de la chaleur dans les cœurs de nos aînés que Le Lavandou n'oublie pas* », précise le maire.

Noël des enfants

Sauf avis contraire de l'Education nationale, la Ville organisera comme chaque année, les spectacles de Noël dans les écoles. Par mesure préventive, les représentations seront multipliées pour éviter tout rassemblement important entre les différentes classes.

Les tout-petits bénéficieront aussi de ce moment d'enchantement dans les crèches du Lavandou.

Pour tout suivi des protocoles sanitaires lors du second déconfinement, Cédric Roux, Conseiller municipal référent COVID, accompagnera les responsables d'associations.

LE GRAND BLEU
Dans les coulisses du cinéma

Après un an de chantier, le cinéma Le Grand Bleu est sur le point d'être livré. Les aménagements extérieurs débuteront en début d'année prochaine. L'attente du public se fait déjà sentir.

Devant les visiteurs curieux de découvrir à quoi ressemblera le futur cinéma, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, Olivier Mathieu a détaillé les aspects de la conception avec enthousiasme et passion. L'architecte toulonnais a expliqué avoir cherché à réaliser un cinéma « *à taille humaine qui colle avec l'image du Lavandou* », et qui « *raconte une histoire* ». « *Lorsque vous regardez un cinéma, vous ne voyez en général qu'une façade plate, ou une boite. Ici, j'ai cherché à donner vie aux trois salles que nous devinons de l'extérieur* ». En effet, sur la partie haute du bâtiment, les trois blocs de tailles différentes laissent deviner la grandeur de chacune des salles (213, 105 et 98 places).

Ces carrés conçus en « *béton matricé* » rappellent aussi la thématique des salles de spectacle. « *Les ondulations qui évoquent des rideaux de scène* » seront laquées d'une couleur doré avec un albédo important qui contrastera avec la façade « *blanche et sobre* » du reste du bâtiment.

JOUER AVEC LA LUMIÈRE

La lumière naturelle des bords de la Méditerranée a inspiré Olivier Mathieu. Il a intégré le bâtiment de façon à ce que « *les 3 boites aient une couleur différente au cours de la journée* ». Au coucher de soleil, « *le socle du bâtiment sera blanc nacré* », et la nuit, grâce à l'intégration d'une petite margelle sous les voiles, « *les bandeaux LED* permettront de poursuivre le jeu de lumière* ».

* *LED : l'éclairage Light Emitting Diode (LED) consomme très peu d'énergie.*

OFFRIR DE BEAUX VOLUMES POUR PLUS DE CONFORT

À l'intérieur, la conception a été pensée de façon pratique pour un confort optimal. En rez-de-chaussée, le hall et l'espace de vente sont spacieux. L'accès aux salles se fera par le haut, via l'escalier ou l'ascenseur pour les personnes à mobilité réduite. « *Comme dans tous les cinémas, l'entrée est située en haut de salle pour une meilleure circulation du public* », précise l'architecte. Les volumes importants des salles assureront un certain confort aux spectateurs et permettront l'installation d'écrans plus grands que la moyenne.

Tristan Bonnis a quant à lui indiqué que « *la technologie Atmos de la salle 1 offrira une immersion sonore totale* ». Avec ce système, le son diffusé en 3D n'est pas plus fort mais plus précis. « *Aujourd'hui, pas tous les films sont mixés avec ce système mais ça commence. Regarder* Le Chant du loup *dans une salle équipée, c'est une expérience totale* », a précisé le futur exploitant de l'entreprise Noé Cinéma.

UN CINÉMA POUR TOUS LES PUBLICS

Concernant le fonctionnement du cinéma, Tristan Bonnis a rappelé que la programmation sera très variée : « *Nous proposerons une programmation très variée : des films Art et Essai en VOST, des films grand public, des films jeune public. Notre partenariat avec l'Opéra de Paris nous permettra de diffuser des retransmissions en direct. Nous organiserons aussi des ciné-rencontres avec des débats, des avant-premières. Tout comme nous proposerons des événements ludiques pour la jeunesse* ». Des perspectives alléchantes qui ont séduit les personnes présentes, heureuses de savoir aussi qu'une place de cinéma au Grand Bleu coutera 7,90€ maximum.
Rendez-vous au printemps 2021.

La salle 1 du cinéma sera équipée d'un système sonore de pointe

Les tarifs

Ticket normal : 7,90€
Réduit (plus de 60 ans, étudiant, lycéen..) : **6,90€**
Moins de 15 ans : 4,90€
Tarif famille le dimanche matin : 3,50€
Tarif ciné d'or le 1er lundi du mois : 3,50 €
Carte d'abonnements 5 places : 31,50€
Carte d'abonnement 10 places : 59€

ÉCOQUARTIER

CRÉATION D'UNE VOIE RELIANT LA RUE DU CANNIER À LA RD559

Dans la continuité de l'aménagement de l'écoquartier, une voie de raccordement entre la rue du Cannier et la route départementale 559 est en cours de réalisation. Cette route à double sens vise à mieux répartir les flux de circulation dans le secteur.

Comme l'ensemble des voies du quartier, ce tronçon sera aménagé d'une piste cyclable et d'un piétonnier.

RÉFECTION DE LA PROMENADE EN BOIS DE L'ANGLADE

Mi-novembre, les équipes des services techniques ont rénové plus de 35 mètres de la promenade en bois située sur l'arrière-plage de l'Anglade. La structure a été consolidée et les planches remplacées.
Chaque année hors saison, une tranche de la promenade est rénovée pour le plus grand plaisir des amoureux de balades et de footing.

LUTTE CONTRE L'ÉROSION

PROTECTION DE LA ROUTE DU FRONT DE MER

Dans l'attente de l'élaboration du plan de lutte contre l'érosion, travaillé avec les services de l'Etat, et face à l'urgence, le maire du Lavandou a sollicité l'autorisation de recourir une opération de déplacement de sable pour protéger le perré et les ouvrages (réseaux d'eau et assainissement) situés sous la route de l'av. du Général Bouvet. Cette opération provisoire vise à freiner la puissance des vagues durant l'hiver.

Le plan de lutte contre l'érosion intégrera une meilleure protection avec notamment l'installation d'un récif immergé, souple et réversible, comme cela a été fait dans la baie de Cavalière.

Valorisation du VALLON DE CAVALIÈRE

Avec l'ambition d'offrir un espace naturel soigné aux Lavandourains et parfaitement adapté aux balades, la Ville du Lavandou, de concert avec le Conservatoire du littoral, travaille à la valorisation du Vallon de Cavalière.

Situé entre le bassin Beaumont et l'avenue du Golf, cet espace naturel de 5,2 hectares sera traité en trois phases. La première, actuellement conduite, consiste à nettoyer, débroussailler et supprimer de nombreux mimosas qui ont envahi le site. Même si cet arbre est apprécié pour ses fleurs jaunes éclatantes, Richard Barety, chargé de mission pour le Conservatoire, explique que « *le mimosa est une espèce invasive exotique qui capte la lumière et absorbe l'eau des pins, des chênes et autres espèces endémiques. C'est joli mais il ne faut pas le laisser proliférer. D'autant qu'il représente un risque incendie fort* ». Dans ce même temps, les sujets majeurs – pins, chênes, eucalyptus – identifiés sur le site sont soignés et mis en valeur grâce au débroussaillage.

La phase 2, en cours d'élaboration, visera à améliorer l'aménagement des différents espaces du site : remise en état des sols, plantation de chênes supplémentaires le long du chemin, dégagement de la clairière... Avant que la dernière étape, celle de la vie autour du site ne soit définie de concert avec le Conservatoire du littoral. Toutes les pistes sont ouvertes.

“En plus d’être porteuse pour l’environnement marin, cette opération traduit la volonté de la Commune de préserver durablement les fonds marins”

La Ville engagée pour PRÉSERVER LES FONDS MARINS

Lundi 12 octobre, 23 personnes ont participé à l’opération de nettoyage des fonds marins organisée par la Ville du Lavandou dans la baie d’Aiguebelle.

Les 16 plongeurs de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), de la Brigade nautique, de la compagnie TMML, de Lavandou Plongée et du port du Lavandou ont **collecté 6 tonnes de déchets en mer**.

Grâce à l’appui logistique du bateau le « Laisse-Dire », une quinzaine de corps-morts non homologués, identifiés par la DDTM quelques jours avant l’opération, ont pu être grutés, en plus du ramassage de divers détritus.

Gil Bernardi a vivement remercié toutes les personnes qui ont participé à cette action visant à lutter contre la pollution. « *En plus d’être porteuse pour l’environnement marin, cette opération traduit la volonté de la Commune de préserver durablement les fonds marins. Nous travaillons à la création de zones de mouillages réglementées qui assureront la protection des herbiers de posidonie* », a ajouté le maire du Lavandou.

L’application mobile DONIA

pour les plaisanciers, plongeurs, pêcheurs et tous les amoureux de la mer qui souhaitent échanger des informations et protéger les écosystèmes marins sensibles. L’application offre un rendu cartographique enrichi en intégrant la nature des fonds, La bathymétrie, la réglementation en mer, l’intérêt des sites…

Un outil ludique qui permet aux plaisanciers d’identifier les herbiers de posidonie pour éviter de jeter l’ancre au mauvais endroit…

VALORISATION DU CŒUR DE VILLAGE

la Ville soutient les travaux de ravalement de façade

Avec la volonté d'améliorer le cadre de vie de ses habitants et de renforcer l'attractivité du cœur de village, la Ville du Lavandou apporte un conseil architectural gratuit et une aide financière pouvant aller jusqu'à 30% du montant des travaux de ravalement de façade

COMMENT ÇA MARCHE ?

Chaque projet de ravalement de façade est en premier lieu traité avec un architecte conseil de la Ville du Lavandou*. Son approche pédagogique et éclairée vous permettra d'affiner votre projet en l'adaptant au mieux à votre immeuble et en prenant en compte l'intégration de l'ensemble.
Dans un second temps, un conseiller de la Fédération Solidaires pour l'habitat, mandaté par la Ville, vous aidera à définir les recommandations techniques et architecturales de chaque façade à ravaler et vous assistera pour constituer le dossier de Déclaration préalable. Une fois votre projet validé, et les devis transmis par les entreprises, le conseiller remettra un dossier de financement à la mairie pour engager la subvention qui vous sera versée une fois les travaux réalisés.

* Prise de rendez-vous au service urbanisme : 04 94 05 15 78 – Durant le confinement, les rendez-vous s'effectuent par téléphone.

NATURE DES TRAVAUX AIDÉS

› Echafaudage
› Enduit
› Peinture
› Zinguerie

LES ÉLÉMENTS CLÉS DU DISPOSITIF

Les aides apportées pour la rénovation des façades existent depuis 1996. Cependant, afin d'accompagner au mieux les propriétaires, la Ville a établi une convention avec la Fédération Solidaires pour l'habitat en 2018.

En 2 ans :

› **98 232€** de subventions versées par la Ville
› **3 535m²** de façades
› **14** immeubles
› **47** façades
› **4917m²** de surface traitée
› **+ de 300 000 €** de travaux pour les entreprises locales

L'AIDE FINANCIÈRE DE LA VILLE

Jusqu'à **30%** du montant des travaux TTC avec un plafond de :

› **100€/m²** pour un **ravalement lourd** (réfection complète de l'enduit)

› **75€/m²** pour un **ravalement intermédiaire** (réfection de l'enduit de finition)

› **50€/m²** pour un **ravalement léger** (remise en peinture)

MAJORATION DE SUBVENTION POSSIBLE

Jusqu'à **30%** du montant des travaux TTC avec un plafond par façade de :

› **1200€** pour le remplacement des volets

› **300€** pour le traitement des eaux usées ou vannes

› **600€** pour des travaux d'intérêt architectural particulier

PÉRIMÈTRE DU DISPOSITIF

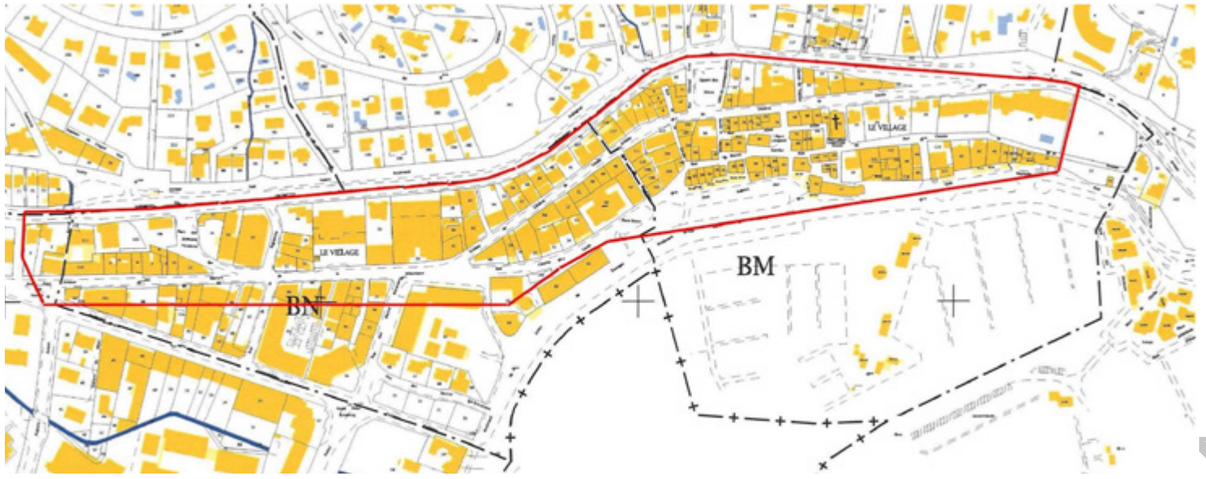

SÉCURITÉ

La Ville a renforcé ses dispositifs dans les bâtiments publics et les écoles

Suite aux attentats terroristes perpétrés à Conflans-Sainte-Honorine et à Nice, le Premier ministre a décidé de passer le plan Vigipirate au niveau « Urgence attentat », le 29 octobre dernier.

Dès cette annonce, la Police municipale, la Gendarmerie et les services de la Ville ont passé en revue et renforcé les différents dispositifs de sécurité des bâtiments publics – dont les écoles et l'église. Les agents municipaux présents dans ces bâtiments ainsi que le curé ont été sensibilisés aux différents processus d'alerte.

Afin d'assurer la sécurité de tous, la vidéo-protection a en outre été complétée.

Les policiers municipaux équipés de caméras-piétons

Conformément à l'article L. 241-2 du code de la sécurité intérieure, les policiers municipaux sont aujourd'hui équipés de caméras-piétons. Ces caméras légères, attachées à la poitrine des agents permettent d'enregistrer les interactions avec le public.

Ces traitements ont pour finalités :

- La prévention des incidents au cours des interventions des agents de la police municipale ;

- Le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves ;

- La formation et la pédagogie des agents de police municipale.

Lorsque les agents de police municipale ont procédé à l'enregistrement d'une intervention dans les conditions prévues à l'article L. 241-2, les données enregistrées par les caméras individuelles sont transférées sur un support informatique sécurisé dès leur retour au service. Les enregistrements ne peuvent être consultés que par les agents de la Police municipale et en cas de procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire, par les officiers et agents de police judiciaire de la Gendarmerie ou de la Police nationale, le maire ou encore les agents des services d'inspection générale de l'Etat.

Les enregistrements peuvent en outre servir de support pour la formation des agents, et dans ce cas, être visionnés par le personnel en charge de la formation.

RISQUE INONDATIONS
Adoptez les bons réflexes

Face aux épisodes de pluies méditerranéennes intenses qui touchent le Sud de la France en période automnale et hivernale, il est indispensable de développer une « culture du risque » qui consiste à prévoir, s'informer et adopter les bons comportements.

1. PRÉVOIR

CONNAÎTRE LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Vigilance **Jaune**
- Vigilance **Orange**
- Vigilance **Rouge**

NOTER LES NUMÉROS UTILES

Ma mairie : 04 94 05 15 70

Pompiers : 112 ou 18

SAMU : 15

Gendarmerie, Police : 17

CONSTITUER UN KIT DE SÉCURITÉ CHEZ SOI

Radio, lampe de poche avec piles de recharge, bougies, allumettes ou briquets, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, double des clés, trousse de premiers secours, copie des papiers d'identité, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

2. S'INSCRIRE AU SYSTÈME D'ALERTE COMMUNAL

L'ALERTE COMMUNALE

La mairie dispose d'un système d'alerte communal qui permet de **vous prévenir en cas de risque**, directement sur votre téléphone portable ou fixe. **Si vous n'êtes pas déjà inscrit, contactez le secrétariat des services techniques au 04 94 05 15 77** – ou rendez-vous sur la page sécurité et prévention des risques du site officiel de la Ville **www.le-lavandou.fr**

LES COMPTES OFFICIELS

Outre le relais sur le système d'alerte communal, toutes les informations sont communiquées sur :

› Le site officiel de la Ville : **www.le-lavandou.fr**

› **L'application mobile de la Ville**, disponible gratuitement sur IOS et Android

› La page Facebook officielle **@villedulavandou**

3. ADOPTER LES BONS COMPORTEMENTS

Je m'informe

Je ne prends pas ma voiture et je reporte mes déplacements

Je me soucie de mes proches

Je m'éloigne des cours d'eau

Je ne sors pas

Je ne descends pas dans les sous-sols et je me réfugie en étage

Je ne m'engage pas en voiture ni à pied

Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école

LA MOBILITÉ SIMPLIFIÉE pour les aînés

Afin de faciliter les déplacements des aînés sur l'ensemble de la Commune, le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place un service de transport à la demande (TAD) début octobre.

Contrairement au service de navette expérimenté en fin d'année dernière, le minibus utilisé pour le TAD n'emprunte pas d'itinéraire fixe et ne respecte pas un horaire précis. Ce moyen de transport répond à un besoin particulier.

Tous les trajets sont effectués du domicile des personnes au lieu demandé dans le respect du confinement durant cette période. Nathalie Janet, adjointe en charge des affaires sociales détaille les motivations de ce choix : « *ce moyen de transport répond à une demande des aînés. Nous souhaitons que l'accompagnement de ce service se fasse avec bienveillance et souplesse. Le chauffeur prend le temps d'attendre les personnes devant leur domicile et de les accompagner jusqu'à une adresse donnée. Les autres systèmes de transport collectif, type navette, n'offrent pas cette souplesse puisque les personnes doivent se rendre à un arrêt à heure fixe. Or, dans les quartiers de notre Commune où certaines voies sont escarpées, il n'est pas toujours facile pour une personne âgée de se rendre à l'arrêt le plus proche* ».

COMMENT ÇA MARCHE ?

› Le TAD est mis à la disposition des personnes de 70 ans et plus.

› Ce service fonctionne sur réservation impérative 24 heures avant la prestation (par exemple : pour une course un mardi, réservation au plus tard le lundi midi).

› Les rotations sont assurées du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.

› Les réservations s'effectuent auprès du CCAS au 04 94 14 41 45.

› Les trajets (aller-retour) sont facturés au tarif unique de 1 euro.

Le Lavandou aux côtés des sinistrés de la tempête Alex

Mardi 6 octobre 2020, après que la Ville du Lavandou a débloqué une aide d'urgence en soutien aux sinistrés de l'arrière-pays niçois, durement frappés par la tempête Alex , une équipe de la Ville, emmenée par Nathalie Janet, adjointe, et Véronique Michel, directrice du CCAS, a livré deux palettes de denrées alimentaires non périssables au Palais Nikaïa à Nice.

BIEN SE LOGER AU LAVANDOU

Accès à la propriété à prix maitrisés pour les jeunes actifs, attributions de logements sociaux, accompagnement dans les démarches concernant l'habitat... le CCAS répond aux demandes relatives au logement, avec un seul objectif, assurer un confort de vie à tous les Lavandourains.

ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ POUR LES JEUNES ACTIFS

Dans la continuité des programmes destinés à faciliter l'accès à la propriété des jeunes actifs, sept duplex - de 82 à 91m2 - ont été commercialisés dans l'écoquartier dans le cadre du Prêt Social Location Accession (PSLA). Ce dispositif d'accession à la propriété, adressé aux ménages sous condition de ressource, permet de bénéficier de nombreux avantages dont l'exonération de la taxe foncière pendant 15 ans. Sur l'ensemble des programmes de mixité sociale réalisés dans ce nouveau quartier, 113 logements (appartements et villas) ont été proposés dans le cadre du PSLA.

LOGEMENTS SOCIAUX

L'équipe du CCAS accompagne tous les Lavandourains dans la constitution du dossier de demande de logements sociaux.

Les dossiers complets sont ensuite proposés en commission d'attribution au regard de deux critères principaux : l'urgence de la situation et l'ancienneté de la demande. Sur la Commune, les demandes les plus largement satisfaites concernent des appartements de type T2 / T3 en raison d'une faible rotation des T4 / T5.

Dès la livraison des nouveaux logements en cours de réalisation dans l'écoquartier, 37 logements sociaux supplémentaires seront accessibles (fin d'année 2021).

BIEN-VIVRE CHEZ SOI : UNE AIDE POUR ADAPTER LA SALLE DE BAIN DES AÎNÉS

Le CCAS informe et accompagne les Lavandourains sur les différentes aides proposées par Action Logement dans le cadre de l'habitat.

Pour les ainés qui souhaitent rénover les espaces sanitaires : douche extra-plate avec sol antidérapant, lavabo adapté aux personnes à mobilité réduite, toilettes rehaussées... une aide allant jusqu'à 5000€ peut être accordée.

Les principaux critères :

› Etre retraité du secteur privé, âgé de + de 70 ans et ne pas dépasser un revenu mensuel de 1766€ pour une personne seule

› Être salarié ou retraité du secteur privé, âgé de + de 60 ans avec un niveau de perte d'autonomie GIR (Groupe Iso Ressources) évalué entre 1 et 4.

Pour toutes vos demandes d'information :
CCAS 04 94 14 41 45

ENVIRONNEMENT

Un pigeonnier installé en cœur de ville

Afin de réduire les nuisances causées par les pigeons – détérioration de bâtiments, maladies...- et à la demande du Conseil des sages, un pigeonnier dit “contraceptif” a été installé sur le parking de la police municipale. Objectif : réguler la population de pigeons en agissant sur la reproduction de manière raisonnée et surveiller leur état sanitaire.

Qu’est-ce qu’un pigeonnier contraceptif ?

Le pigeonnier en bois constitue un abri sécurisé, composé de cellules permettant aux couples de nidifier. Les œufs sont stérilisés par une équipe spécialisée qui se rend sur place tous les 15 jours et qui assure également le nettoyage du pigeonnier.
Le regroupement des pigeons dans un même lieu pour nicher permet en outre de suivre leur état de santé.
L’application de ce procédé de gestion saine et sans violence permet une régression de l’ordre de 15 à 20% chaque année à partir de la première année de mise en fonctionnement du pigeonnier et ainsi de suite jusqu’à la limite à ne pas dépasser : l’équilibre naturel.

Les bons gestes à adopter

Les pigeons sont nourris à l’intérieur du pigeonnier. **Il est important de ne pas les nourrir dans la rue** afin de ne pas perturber leurs habitudes dans le pigeonnier.

DISPOSITIFS JEUNESSE

Les candidatures pour la bourse BNSSA sont ouvertes

Comme chaque année, la Ville du Lavandou octroie des bourses pour la formation au **Brevet Nation de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)**. Ce dispositif permet aux titulaires du diplôme d’intégrer les équipes de surveillance des baignades l’été.

Critères d’admissibilité du dossier :

› Etre âgé(e) de 18 à 30 ans
› Etre domicilié(e) sur la commune du Lavandou depuis au moins deux ans
› Etre motivé(e) à s’investir dans une action de bénévolat de 80 heures
› Accepter de signer une charte dans laquelle vous vous engagerez à plusieurs obligations

Dossier disponible sur le site de la Ville
- www.le-lavandou.fr - ou sur demande à la direction générale des services : 04 94 05 15 72
Dossier à retourner au plus tard le 30 décembre 2020

50% du permis de conduire financé par la Ville

Afin de favoriser l’accès des jeunes au permis de conduire, la ville du Lavandou octroie chaque année des bourses au permis de conduire.

Critères d’admissibilité :

› Etre âgé de 18 à 25 ans,
› Etre domicilié sur la commune du Lavandou depuis au moins deux ans,
› Avoir une situation sociale, professionnelle ou scolaire nécessitant l’obtention du permis de conduire,
› Motivation du candidat à s’investir dans une action de bénévolat de 35 heures,
› Accepter de signer une charte dans laquelle vous vous engagerez à plusieurs obligations.

Infos sur la constitution du dossier sur le site de la Ville
- www.le-lavandou.fr - ou sur demande à la direction générale des services : 04 94 05 15 72

TOURISME

Echanges avec les professionnels autour du plan de relance 2020

Lundi 5 octobre dernier, les professionnels du tourisme ont pu faire un retour sur les effets du plan de relance adopté par le Conseil municipal en juillet dernier.

Les mesures concernant l’extension des terrasses sur le domaine public et l’exonération des redevances pour l’année entière ont largement soutenu le secteur qui a enregistré une belle activité durant la saison. Pour les délégataires de services publics (établissements de plage, mini-golf, golf 3 trous...) l’exonération des redevances au prorota temporis a également constitué un soutien financier appréciable. Tout comme les commerçants non sédentaires présents sur les marchés ont pu bénéficier d’un dégrèvement de 113 000€ sur les droits de place.

En revanche, même si le secteur de l’hôtellerie a affiché complet durant la période estivale, certains gérants ont fait remarquer que les aides de la Ville n’avaient pas d’impact pour eux. En réponse, le maire a expliqué qu’il etait « *difficile pour la Ville d’appliquer des exonérations dans le secteur de l’hôtellerie puisque très peu d’établissements occupent le domaine public, contrairement aux restaurants, aux commerçants et aux artisans lors de de leurs chantiers* ».

Aussi dans la même dynamique de promotion impulsée en juin 2020 avec les campagnes de publicité financées par l’Office de tourisme dans les couloirs du métro parisien et sur le réseau de bus d’Aix-Marseille, la visibilité des hôtels du Lavandou sera soutenue dès le printemps 2021. Les équipes de l’Office de tourisme travaillent dès à présent sur une campagne d’envergure qui leur sera entièrement destinée.

Du 31 juillet au 19 novembre 2020

NAISSANCES

Elise BERNIÉ QUEAU
Tess POPIOLEK
Taïna CRISPIN
Saïm PILAR
Jennah BENAYED
Carla GOBERT - MARTIN

MARIAGES

Marion TIXIER et Jonathan BENHAMOU
Ingrid ROCHIER et Julien GERARD
Victoria GRENIER et Arnaud BRESCH
Laurence CID et Nicolas AUDIFFREN
Nathalie PERRET et Roger GIORGI
Camille DARCISSAC et Baptiste LE FUR
Muriel CORBELLA et Valéry GLEIZES
Edith MOTA et Christophe CHAUSSY
Myriam ABAIDIA et Benjamin OLIVIER
Gwénaëlle VALOT et Guillaume BRETHENET
Dorothée VERGÉ et Juan ALONSO GARCIA
Estelle SAÏAD et Jean-Luc FRIGOUT

DÉCÈS

Michel TREGUER
Franck ROBERT
Alain DECOOL
Simone GUÉNEC née LABROUE
Christian GONÇALVES
Martine KLOTZ née LOREAU
Jean CARLETTI
Ioana MIGIOI née CIRCIUMARU
Olympe GAUTHIER née MÉNARD
Michel DOUTRELIGNE
Andrée VENDRELY née VAN KLAVEREN
Jean CRAIPEAU
Dorothy PERNA
Jeanne PÉCORINI née MARTINI
Fernande JUVÉNAL née VICENS
Anne-Marie CONDOURE née SAINT GUIRONS
Jeanne HAULET née PÉLOT
Raoul LOUGUET
Patrick BOUCHARDON
Gabriel IGNACCHETTI
Yves CRETON
Guy OBER
Jacqueline DENEUX née BOULOC
Marie-Thérèse OLIVIER née BÉRA
Patrick VALDEAVERO
Jacques MOYON
Paul DUBOIS
Pierre COLAS
Patrice D’ARCO
Marie-Jeanne NARGIL née SICOT
Daniel RAGIONIERI
Jeanne CLÉMENT née LOISELEUR
Huguette GOUBEAU née DIEUDONNÉ
Alain LEBOUBE
Claude PASQUA
Jacques ALIBERT
Vartan BOYACI
Christian PAGÈS
Odette MARTIN née BOIS
Claude BOURDIN
Gabrielle QUEIROLO née DISDERO
Michel MARY
Jacques PINS
Jacqueline BOURGEAUX née BORFIGA

EN IMAGES

Vacances festives et ludiques au centre de loisirs durant les vacances d'automne

Avant la fermeture liée au confinement, les moniteurs de l'EVM ont initié les adolescents du LEJ et les écoliers du Lavandou à la voile.

Covid oblige, les 50 ans de la disparition du Général de Gaulle et la commémoration de l'Armistice de 1918 se sont déroulés en comité restreint au Square des Héros

L'exposition Solange Triger « Suites indonésiennes » à la Villa Théo, a été inaugurée le 10 octobre 2020. Temporairement fermée en raison du confinement, elle devrait être de nouveau visible jusqu'au 6 janvier 2021.

Exposition des Ateliers d'Arts plastiques à l'Espace culturel, du 1er au 15 octobre

Formation aux premiers secours organisée par le Lavandou Espace Jeunes

Conformément à l'article L2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, les élus disposent d'un espace de parole dans la «Gazette du Lavandou». Le texte fourni ci-dessous est reproduit sans modification et sans correction.

IL ÉTAIT UNE FOIS UN PETIT VILLAGE DE PÊCHEURS... BÉTONNÉ !

Avant tout, nous espérons que vous et vos proches allez bien dans ce contexte sanitaire tendu. Heureusement, grâce aux mesures gouvernementales reprises a minima par notre commune, la saison a été sauvée pour la plupart des activités. Pour les familles en difficulté et elles sont nombreuses, il va falloir aller plus loin. Qu'en sera-t-il du 2ème confinement ?

Au cours d'un mandat, certaines délibérations du Conseil Municipal sont plus importantes que d'autres. Nous avons voté CONTRE la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Nous aurions pu épargner à notre commune une procédure longue et couteuse, une simple modification aurait suffi. Aucune réunion préalable de la commission d'urbanisme et 3 révisions de PLU en 10 ans (alors qu'en général un PLU dure plus de 10 ans) traduisent à tout le moins un manque de vision à moyen terme du maire. Sans parler des recours devant les tribunaux à n'en plus finir et tellement d'argent public gaspillé !

Et puis... pouvons-nous faire confiance à une équipe et son chef de file qui ont sur-densifié notre commune.

Il y a encore quelques temps ils se gargarisaient de vouloir conserver « l'esprit village », les temps changent...

Le village de pêcheurs est envahi par le béton. Oui, il fallait construire mais pas partout et n'importe quoi et surtout n'importe comment, sans parc, sans espace pour enfants, sans petits commerces de proximité pour favoriser le lien social. Nous avions besoin de logements pour des personnes à revenus faibles ou moyens et pour nos jeunes actifs. Malgré plus de 1.000 logements construits, bon nombre de lavandourains ne trouvent toujours pas à se loger sur notre commune. Est-ce normal ? La promotion immobilière de masse a tristement pris le pas sur les besoins locaux.

Cette frénésie immobilière a également conduit le maire a autoriser la construction d'un immeuble de 32 logements (!!) jouxtant les fameuses restanques de Saint-Clair si bien protégées.

Nous avons donc voté CONTRE la main mise sur l'avenir urbanistique et sur les paysages de notre village par une équipe Regain qui ne respecte ni notre identité lavandouraine, ni ses propres engagements.

Gageons que la crise sanitaire épargnera nos fêtes de fin d'année. Cette année, plus que d'habitude, nous aurons besoin de ces moments en famille. Le maire a promis ENFIN d'illuminer comme il se doit notre village. C'était l'une de nos propositions.

Nous en sommes donc heureux.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Jean-Laurent FÉLIZIA, Stéphanie BOCCARD, Franck GIORGI, Gwenaëlle CHARRIER, Bertrand CARLETTI, Valérie PASTUREL et Gilles COLLIN pour LAVANDOU RASSEMBLEMENT

CONTACT : lavandourassemblement@gmail.com

MAIRIE
04 94 05 15 70

SECRÉTARIAT DU MAIRE ET DES ÉLUS
04 94 05 15 71

SERVICE D'INTERVENTION RAPIDE - Astreinte municipale 24h/24h
04 94 01 36 60

POLICE MUNICIPALE Joignable 24h/24h
04 94 05 91 02

CCAS
04 94 14 41 45

Service Urbanisme
04 94 05 15 78

Crèche – Halte garderie
04 94 64 73 32

Enfance et jeunesse
04 94 24 50 41

Mairie Annexe de Cavalière Agence postale communale
04 94 05 80 60

LES PERMANENCES des adjoints au maire

En période de confinement, les permanences des adjoints et conseillers municipaux délégués sont assurées par téléphone. En temps normal, elles sont assurées en Mairie et au CCAS. Prise de rendez-vous au 04 94 05 15 71

Charlotte BOUVARD – 1ère adjointe
Finances, environnement et développement durable
Le vendredi de 9h à 11h

Bruno CAPEZZONE – 2ème adjoint
Urbanisme, délivrance des autorisations d'occupation du domaine public
Le jeudi de 9h15 à 12h

Laurence CRETELLA – 3ème adjointe
Tourisme, commerce et artisanat
Le lundi de 15h à 17h

Roland BERGER – 4ème adjoint
Sécurité, sports, associations sportives et patriotiques
Le lundi de 9h à 11h

Nathalie JANET – 5ème adjointe
Affaires sociales, logement, solidarité et petite-enfance
Le mardi de 14h à 17h au CCAS

Denis CAVATORE – 6ème adjoint
Travaux, gestion de la voirie, fleurissement et commande publique
Le mercredi de 9h à 12h

Frédérique CERVANTES – 7ème adjointe
Affaires scolaires, enfance et jeunesse
Le jeudi de 9h à 11h

Patrick LE SAGE – 8ème adjoint
Quartiers de la commune, de Saint-Clair à Pramousquier
Le jeudi de 15h à 17h

Corinne TILLARD – Conseillère municipale déléguée
Littoral, sécurité des baignades, lutte contre les pollutions en mer, plages
Le mercredi 10h à 12h

Philippe GRANDVEAUD – Conseiller municipal délégué
Prévention et risques majeurs, préservation de la forêt, commissions de sécurité, E.R.P et accessibilité
Le vendredi de 9h à 11h

Nathalie CHRISTIEN – Conseillère municipale déléguée
Festivités, animation, culture, associations culturelles et de loisirs
Le mardi de 9h à 11h

SOYONS SOLIDAIRES

AVEC NOS COMMERCES DE PROXIMITÉ

CONSOMMONS LOCAL !